

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

NONIDI 9 Ventôse,

(Ere vulgaire)

Vendredi 27 Février 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n°. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTANILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)

On s'abonne aussi à cette Feuille, pour les Pays-Bas et pour la Hollande, chez le cit. HORNIGES, au Bureau de la Poste, à Bruxelles.

A V I S.

Le renchérissement progressif de toutes les matières qui entrent dans la composition de cette feuille, oblige les propriétaires d'en augmenter le prix. En conséquence, la souscription sera désormais de 60 liv. par an, de 32 liv. pour six mois, et de 17 liv. pour trois mois.

A L L E M A G N E.

De Francfort, le 14 février.

La ville de Zwoll, dans l'Over-Issel, fit sa révolution, comme les autres, immédiatement après le départ des dernières troupes anglaises. Les cocardes nationales étoient à peine placées aux chapeaux, que voilà des Anglais qui reviennent : les habitans étoient un peu inquiets ; mais les Anglais ne témoignèrent point d'humeur & repartirent. Bientôt arrivèrent 25 hussards français, qui annonçoient l'arrivée de 800 hommes de leurs troupes pour le lendemain. Dès ce moment, le peuple fit la révolution, destitua l'ancien magistrat & réintégra les patriotes de 1787 dans leurs fonctions. Il paroît qu'une colonne française s'est portée dans la seigneurie de Groningue & dans la Frise-Occidentale, tandis qu'une autre colonne s'est établie à Deventer, à Zuphten & à Doesbourg, sur la rive droite de l'Issel ; mais il ne paroît pas, jusqu'à présent que les Français aient le projet de s'avancer vers la Westphalie : après une campagne d'hiver aussi pénible, leurs soldats doivent avoir besoin de repos ; on assure qu'un grand nombre a les pieds gelés.

Les dernières lettres de Breme portent que les Anglais, Hanovriens & Hessois sont déjà rendus à Embden ; & le long de l'Embs, dans les évêchés de Munster & d'Osnabrück, où les Hanovriens & les Hessois vont recevoir des renforts considérables en milices de leur pays.

On mande de Bâle qu'on y voit arriver successivement des officiers & des soldats suisses qui reviennent de Hollande, & qu'on en attend encore d'autres.

Tous les rapports de la Suisse & des frontières de France s'accordent à dire que les Français manquent par-tout de vivres, de vêtements, de souliers, &c., & que le peuple, insensible au récit des conquêtes des armées françaises, ne soupire qu'après la paix.

Merlin, de Thionville, est depuis huit jours à l'armée devant Mayence. La débacle du Rhin a fermé pendant quelques jours la communication avec cette ville : on a remarqué que ce fleuve charrioit, parmi ses glaces, des débris de maisons & des corps morts. Le débordement autour de Mayence s'est étendu jusqu'au-delà de Zahlbach, & les Français ont eu plusieurs hommes noyés dans l'inondation.

Le corps d'armée aux ordres du général d'Alvinzi, s'est retiré des environs de Rées & d'Emmerich, vers Wesel & l'évêché de Munster.

Des lettres particulières de Hollande portent que l'on s'attend à recevoir incessamment la nouvelle de la conclusion de la paix entre les Provinces-Unies & la France. La régence de Leuwarden a donné, le 28 janvier, une proclamation par laquelle cet événement est annoncé comme prochain.

(Extrait des gazettes allemandes.)

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 10 février.

L'invasion de la Hollande a causé ici une très-vive consternation ; mais peu-à-peu les esprits se sont rassurés & réunis contre les dangers qui menacent la coalition. Cette dernière circonstance peut faire voir aux Français qu'il est impossible de briser les ressorts de ce gouvernement britannique qui se fortifie contre les orages, & qui a su nation-

naliser la guerre des rois. Le parlement a voté l'emprunt de 6 millions de livres sterling pour l'empereur ; la facilité avec laquelle le ministère a obtenu ce bill, le fait persister dans le projet de payer des subsides au roi de Prusse. Le parlement a voté en outre une somme de 18 millions sterling, pour les dépenses de l'Angleterre. L'opposition n'étoit que de 24 membres dans la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Un grand nombre de négocians de Londres ont signé une pétition pour la paix ; d'autres négocians, partisans du ministère, ont fait une pétition pour la continuation de la guerre. Cette division n'a occasionné aucun mouvement d'où l'on pourroit conjecturer la moindre étincelle de révolution. Les débats du parlement paroissent toujours conserver ce caractère que leur a imprimé des long-tems l'influence ministérielle. Lord Bedford, dans une des dernières séances, a fait la motion de déclarer qu'on pourroit traiter avec le gouvernement de France. Cette motion a été combattue par lord Grenville, & rejetée à la majorité d'usage. Lord Grenville, en combattant le lord Bedford, a dit qu'on ne traiteroit pas plus avec la France monarchique qu'avec la France républicaine. Cet aveu, échappé au ministère, quoiqu'il ait été amendé, met assez à découvert les vues de sa secrète ambition.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 4 ventôse (22 février, v. st.)

La rigueur excessive de cet hiver avoit empêché jusqu'à ce moment, l'armée républicaine qui bloque Luxembourg, de conduire à leur fin les travaux nécessaires pour l'attaque de cette place : cependant le froid s'étant rallenti, un grand nombre de pionniers & de travailleurs sont occupés à présent à perfectionner les retranchemens, batteries, places d'armes, communications & autres ouvrages nécessaires pour un siège de cette importance. La ville de Luxembourg quoique d'une grandeur médiocre, exige cependant une circonvallation d'une immense étendue, à cause des ouvrages avancés qui s'étendent de tous les côtés à une demi-lieue en avant de la forteresse. Cet éloignement du corps de la place joint à la difficulté d'en approcher, les fortifications étant taillées dans le roc vif, sont des obstacles qui empêchent l'effet ordinaire des mines. D'ailleurs l'artillerie la plus formidable & la mieux dirigée, ne peut produire que peu d'effet sur un rocher d'une hauteur & d'une épaisseur étonnante : il n'y a donc que deux moyens de réduire Luxembourg ; un blocus sévère & le bombardement ; encore ce dernier parti souffre-t-il de grandes difficultés, à cause de la distance où les assiégeans se trouvent obligés de se tenir du corps de la place. Du reste il continue encore à arriver journellement des déserteurs au camp français ; les rapports qu'ils font de l'état de la garnison sont si différens, que l'on ne peut point y donner croyance.

Les arsenaux, ateliers, salpêtriers, établis dans différentes villes de la Belgique, sont dans une activité continuelle, & une multitude d'ouvriers y sont employés. En général, les dispositions les plus vigoureuses se font pour l'ouverture de la campagne prochaine ; & c'est un moyen certain de forcer la coalition germanique à demander la paix.

Hier & aujourd'hui, il est encore passé par cette ville, différens détachemens de cavalerie & d'infanterie, qui vont grossir l'armée de Sambre & Meuse.

Les soins pris par les généraux républicains en Hollande, afin de découvrir les trésors que le clergé de Belgique y avoit fait passer, fructifient chaque jour. Un grand nombre d'effets d'or & d'argent se découvrent & sont mis sous la main de la république.

F R A N C E.

De Paris, le 9 ventôse.

On mande de Nantes qu'il est arrivé en cette ville le courrier officiel, qui a apporté l'heureuse nouvelle de la signature d'un traité de paix entre les généraux de l'armée républicaine & ceux de l'armée aux ordres de Charette. Trente-cinq mille hommes ont mis bas les armes, cent piéces de canon, des munitions de guerre & des provisions de bouche ont été remises aux généraux de notre armée. Cette paix a été proclamée à Nantes le 3 de ce mois, & la tête de la garnison & de la garde nationale rassemblée a eu cet effet.

On a publié hier & avant-hier, dans Paris, la liste qui renvoie de cette commune tous ceux des fonctionnaires publics des départemens qui étoient en place avant le mort de Robespierre, & qui ont été destitués depuis cette époque. Que venoient-ils faire à Paris ? On pense en général que leur objet étoit de travailler à une résurrection dont leurs correspondans les avoient peut-être flattés.

Avant-hier la force armée a cerné la halle où les marchands d'argent avoient établi leur coupable trafic ; on en a arrêté plusieurs. En élevant le prix de l'or & de l'argent à un taux excessif, ils contribuent en même-tems au renchérissement de toutes les denrées & au discrédit des assignats.

Toutes les tyrannies ont besoin de violences & de crimes pour maintenir leur puissance : celle de Robespierre étoit aussi pénétrée de ce principe abominable, lorsqu'elle fouilla dans la lie de la nation ce nombre incroyable de gens perdus de mœurs & de débauche pour en faire ses agens. Ceux-ci, poltrons comme les scélérats le sont tous, demandent à leur chef l'impunité de tous les attentats qu'ils alloient commettre contre la sûreté des personnes & des propriétés, & lui promettent à ce prix d'être ses agens dociles de toutes ses volontés. Cet infâme traité fut bientôt conclu.

Dès l'instant, l'immoralité la plus effrénée se répandit en torrens sur toute la surface de la république. Les armées révolutionnaires, les commissions révolutionnaires & les échafauds, courberent sous leurs glaives sanglans tous les courages ; osons dire davantage, toutes les volontés on ne parvint aux places lucratives d'une administration corrompue que par la bassesse, l'intrigue & le dévouement au despotisme du vieux de la montagne, de sorte que l'immoralité de tant d'administrateurs féroces se répandit rapidement dans toutes les classes de la société que la tyrannie avoit appauvries, & le nombre de ces classes étoit immense.

Il semble que la révolution du 9 thermidor auroit dû balayer ce reste impur d'hommes immoraux qui ont fait des plaies si dangereuses jusques dans le cœur même de la république. Cependant on voit dans les débats de la convention qu'ils dominent encore dans plusieurs commissions exécutives qui se permettent d'abuser des

quisitions pour leur profit particulier , & qui alimentent ainsi cette cherté effroyable des denrées de première nécessité dont tous les départemens souffrent & se plaignent. Disons, pour la consolation des souffrans, que la convention s'est empressée d'ordonner à ses comités de lui faire un prompt rapport sur cette funeste queue des abus destructeurs de la tyrannie, & qu'elle a nommé le représentant Fleury, des côtes du Nord, en mission, pour assurer la circulation des subsistances dont l'immoralité des agitateurs travaille encore à priver les habitans des principales communes.

Voici une des pièces les plus curieuses contenues dans le rapport de Courtois ; elle prouve la part active que les puissances étrangères ont prise à nos troubles. C'est une lettre écrite le 31 juillet 1793 par M. de Campoz, ambassadeur d'Espagne à Venise, au duc de la Alcudia, ministre d'Espagne à Madrid.

« Votre excellence, dit, dans cette lettre, le ministre espagnol, aura appris que, le 3 juillet, l'on a séparé le jeune roi de France de la reine. Les chefs maratistes, qui sont en grand nombre dans le comité de salut public, prirent ce parti à l'insçu de ce même comité, lequel, n'ayant eu connoissance de cette mesure prise par les maratistes qu'après qu'elle fut exécutée, n'osa pas s'y opposer.

« Les royalistes croient que ce plan a été imaginé, afin d'accréditer davantage les intrigues de cette princesse, qui, à chaque instant, l'exposent à se perdre, malgré les conseils qu'on lui a fait donner, & qu'il est très-difficile aujourd'hui de lui continuer, à cause de l'apreté & de la manière resserrée avec lesquelles sa majesté est traitée, occasionnées par ce que je vais vous dire.

« La commune prétend qu'il y a à Paris un agent du prince de Cobourg, qui a des intelligences avec la reine; que Danton & Lacroix, qui étoient du parti de la montagne, se sont faits girondins, & qu'ils ont eu de conférences avec sa majesté; que cet agent de Cobourg est cousin du général Ferraris; qu'il va & vient à Paris, faisant toujours ses voyages à pied, pour mieux se cacher, & que le 7 il partit dans la nuit, emportant des lettres de la reine, lesquelles, pour parvenir jusqu'à lui, ont dû passer par les mains du commissionnaire du Temple, auquel sa majesté avoit cru pouvoir se fier. Ce misérable les porta à la commune qui les lut & en prit copie: c'est avec ces pièces que la commune veut elle-même dénoncer la reine au tribunal révolutionnaire; elle a dressé un acte contenant 17 chefs d'accusation.

« Cette situation critique suffit seule pour faire trembler. Cependant, le 11 on apprit la nouvelle de la suppression du comité de sûreté publique, & son renouvellement; neuf des principaux chefs maratistes y sont entrés; Marat lui-même en est le président, & Robespierre le secrétaire. La fortune publique est en partie entre les mains de ces neuf. J'ai un espion complètement royaliste, mais bien masqué en maratiste. Nous devons bien présumer qu'il saura le parti que ces scélérats prendront, les connoissant pour ce qu'ils valent. D'y penser seulement, cela fait honneur!

« J'écrivis à votre excellence, le 17 du courant, qu'il étoit venu à Paris un courrier portant des nouvelles de la prise de Nantes par l'armée de Gaston; les der-

nières nouvelles de Paris, en date du 13, la révoquent en doute, & on craint que les royalistes n'aient donné un avis trop précipité, ayant compté sur leur position, & sur ce que le combat qui se donnoit aux environs de la ville, leur étoit favorable. Antraignes croit que les nouvelles sont sûres, & moi aussi, qui les donne pour certaines à votre excellence, d'après ce que l'on m'écrit; cependant nous suspendons un peu notre jugement pour que votre excellence ne nous accuse pas de contradiction & de légèreté.

« Custine a été bien battu le 3 & le 8. On ignore les détails de cette affaire à Paris, on du moins la commune les cache; elle paroît fort triste.

« Le même jour, survint encore l'avis que Winphen avoit envoyé son avant-garde jusqu'à Caen, & aux environs de Falaise en Normandie, qu'elle y prit beaucoup de chevaux de remonte, destinés pour les hussards patriotes, sans que le maire de Caen, qui en étoit témoin, eût pu s'y opposer.

« Le comité qui s'assembloit à Bagatelle a arrêté qu'il falloit prendre tous les moyens possibles pour amener le peuple à ce qu'il consente que la convention prenne ses vacances, comme le parlement d'Angleterre, & que le comité de salut public, le pouvoir exécutif, le département & la commune restent à Paris, pour conduire toutes sortes d'affaires. La commune s'y est fortement opposée, & le projet n'a pas été suivi.

« Je ne sais comment se conduisent les généraux qui les servent; tantôt ils les mandent à la barre de la convention, & leur demandent compte de leur conduite, puis les mettent en état d'accusation pour quelque échec essuyé par leurs armées. Biron, Custine, Westermann & Sandoz, se trouvent dans ce cas: ils ont ordre de se présenter à la barre, & probablement ils n'obéiront pas.

« L'on n'est pas encore certain de la réunion des mar-seillais avec les lyonnais: en général, ces troupes inclinent au républicanisme; mais, comme la majeure partie de leurs chefs sont royalistes, l'on ne craint pas le soldat qui se laissera persuader par ses supérieurs, & fera ce que ceux-ci voudront.

« Les bretons sont les plus purs royalistes.

« J'ai déjà rendu compte à votre excellence de la liberté que je pris, croyant réussir, d'instruire les inquisiteurs d'état du voyage de Semenville: cet homme ni ses compagnons, n'ont pas encore paru. Il a dû leur être enjoint, dans quelques villes de l'état, de rétrograder, d'après les ordres rigoureux qui avoient été donnés à cet effet aux divers *podestats*. Je viens d'être instruit qu'il porte avec lui pour deux millions de diamans qui furent volés au garde-membre de la couronne. En général Salis, qui en est informé, & qui a beaucoup d'influence dans la Valteline, en a donné avis à plusieurs de ses affidés en leur indiquant certains défilés où ils pourroient rencontrer ce mauvais sujet, & lui enlever ses papiers & ses diamans.

« L'archiduc de Milan fait de son côté tout ce qu'il peut pour faire réussir ce projet.

« Sainte-Croix (Descorches) a écrit de Constantinople à la convention quelle est sa situation dans cette capitale; c'est de quoi j'ai déjà instruit votre excellence, ainsi que de la guerre vigoureuse que lui font les ministres d'Autriche & de Russie, afin que personne ne le protège. Il a cependant trouvé à qui s'attacher, & c'est le ministre d'Angleterre, son intime ami, jacobin par inclination, & qui fait tout

son possible pour brouiller la Porte avec Vienne & Pétersbourg.

» Que dieu accorde à votre excellence de longues années ! »

La convention nationale a décrété par supplément à la loi sur la liberté des cultes, que tout arrêté des représentans en mission contraire à cette loi, étoit révoqué. Un de nos écrivains demande à cette occasion, s'il ne seroit pas convenable lorsque les autorités constituées des départemens qui se montrent si disposées à seconder les vues sages de la convention, seront parfaitement épurées, de leur confier la stricte exécution des loix de la république, afin d'habituer les républicains à obéir de confiance & d'amour aux magistrats qu'ils doivent à leur propre choix & qu'ils verroient investis de la confiance de la représentation nationale.

Ensuite de l'arrêté du comité de salut public, qui a ordonné la vente des effets provenant des prises faites en mer, est un état par apperçu de ces effets qui sont à vendre à Brest & à l'Orient. Savoir :

- 3,350 pieces de mousselines & mousselinettes.
- 1,200 pieces de linons & batistes.
- 3,300 pieces de bazine.
- 1,200 pieces de nankin & nankinet.
- 2,500 pieces d'indienne.
- 400 pieces de velours de soie & de coton.
- 159 pieces de taffetas, satins & pekins.
- 4,064 livres pesant d'indigo.

Et une quantité extrêmement considérable de sucre, café, thé, cacao & tabac.

De draps, cazimirs, camelots, calmandes, calmouks, brunelles, éternelles, tricots, ratines, flanelles, serges & autres étoffes, bonnets de laine, gilets, chaussons, bas de soie, mouchoirs de mousseline, de poche, des Indes, de soie, de coton, châles, gazes, ourgandis, dentelles, marlys, rubans, fils, chapeaux fins, toiles de plusieurs especes, linge de table, gingas, cotons en balles, glaces, vins étrangers, matieres de teintures, livres, objets de toutes especes de quincaillerie, fayencerie, verrerie, épicerie & autres marchandises.

La masse des marchandises à vendre croit chaque jour par l'arrivée de nouvelles prises.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de BOURDON (de POISE).

Séance du 8 ventôse.

Dans la séance d'hier, Lakanal a fait décréter un projet de décret sur les écoles centrales ; il en sera établi une par chaque étendue de terrain qui comprendra 300 mille individus. Il y aura des professeurs d'économie politique, de législation, d'agriculture, de commerce, arts & métiers, d'histoire naturelle & de belles-lettres. Le *minimum* de leur traitement sera de 3 mille liv. ; le *maximum*, de 5 mille liv. En conséquence, tous les colleges sont supprimés.

Nous avons dit que Cambon avoit présenté un résumé de toutes les opinions émises à la convention sur les moyens de retirer des assignats de la circulation : il a exposé ensuite que, pour rétablir les finances, il falloit

aussi se hâter de faire disparaître les loix provisoires, rendre au peuple l'exercice de ses droits & s'occuper d'établir la constitution. Enfin, il pensoit que le système des finances auroit plus de solidité, si l'on pouvoit prononcer solennellement sur les limites nouvelles que nous aurons, & sur le sort des pays conquis.

Cambon vouloit, & Thibaut avec lui, qu'on adoptât & le projet de loterie & celui d'une tontine. Giraud a combattu ce dernier projet & appuyé l'autre. La discussion continuera dans la séance d'aujourd'hui.

A l'ouverture de cette séance, on a relu un projet de décret rendu hier sur la proposition de Boissy-d'Anglas, qui porte que la destination des subsistances appartenantes à la république ne pourra être changée par un représentant en mission ni par des autorités constituées, sans un arrêté du comité de salut public, la rédaction est adoptée.

Cambon a le premier aujourd'hui rouvert la discussion sur le projet de décret qu'il avoit présenté hier.

Il a annoncé que le comité des finances après avoir pesé toutes les objections faites sur la proposition d'admettre les inscriptions au grand livre en paiement des domaines nationaux, a persisté à l'unanimité dans son premier avis.

Les objections faites hier & renouvelées dans la discussion d'aujourd'hui, portoient principalement sur ce point ; c'est que le but de la convention étoit de diminuer la masse des assignats, & que recevoir en paiement les inscriptions au grand livre, c'étoit indirectement en créer de nouveaux.

Cambon est convenu de ce fait, mais il a observé qu'on imposoit deux conditions ; la première de solder sur le champ le prix de ses acquisitions, tandis que par les décrets on a douze ans pour le faire ; la seconde d'en solder les trois quarts en assignats.

Il a démontré par là que, quoiqu'on créât indirectement de nouveaux assignats, on n'en obtiendrait pas moins le résultat désiré, celui d'en faire promptement rentrer une certaine quantité ; il a ajouté qu'on opéreroit un second bien, celui de libérer la nation d'une partie de ses dettes, puisque cette opération produira une sorte de caisse d'amortissement ; & moins la nation devra à la paix, plus il sera facile d'établir à cette époque une juste balance entre les recettes & les dépenses : il a dit enfin que c'étoit un moyen de subvenir aux besoins des créanciers de l'état, qui voudroient acheter des domaines nationaux, puisque sans la faculté qu'on leur accorde par le décret, ils seroient obligés de vendre leurs inscriptions à perte. Or, l'intérêt de la nation est de faire le plus qu'elle pourra des agriculteurs & des propriétaires de ses créanciers.

Après quelque discussion, le projet de décret est mis aux voix & adopté avec divers amendemens.

* * * *Le Spectateur françois pendant le gouvernement révolutionnaire*, par le citoyen Delacroix, ancien professeur de droit public au Lycée ; pour servir de suite à son ouvrage intitulé : *Des Constitutions des principaux états de l'Europe et des Etats-Unis de l'Amérique* ; vol. in-8°. de 450 pages, imprimé sur caractère de ciseleur Didot. Prix, 8 livres broché, & 9 liv. 10 sols franc de port pour les départemens. A Paris, chez Buisson, libraire rue Hautefeuille, n°. 20.